

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Port-Gentil: les droits de l'enfant au tribunal

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

Le président du Tribunal de première instance de Port-Gentil, Christian Ambeghat, a reçu le 12 novembre dernier, dans la grande salle d'audience du palais de justice, l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfant. Histoire de faire un bilan des actions menées l'année judiciaire écoulée et d'esquisser une feuille de route pour celles en cours et à venir. Les institutions publiques et privées (mairie, affaires sociales, famille...), les organisations de la société civile (ONG, associations...), les établissements d'enseignement,

le Samu social, le corps pénitentiaire ou encore des partenaires du secteur privé comme Total Gabon, bref, les principaux acteurs du système de protection de l'enfant, créé dans l'Ogooué-Maritime par l'Unicef, il y a une quinzaine d'années, ont honoré l'invitation et fait le point sur ce qui s'est fait et, surtout, ce qui reste à faire. Des difficultés qu'il y a eu à organiser une session criminelle pour mineurs après trois ans d'interruption aux problèmes posés par la démission parentale, à plusieurs niveaux, en passant par l'absence d'un centre d'accueil public pour enfants, des actions menées sur le terrain pour lutter contre les violences faites aux enfants, la déscolarisation, la délinquance et



Photo: Sidonie Ambonguila

Les acteurs du système des droits des enfants pendant leurs exposés au tribunal.

favoriser l'insertion/réinsertion des enfants vivant avec un handicap ou en conflit avec la loi... les sujets n'ont pas manqué. Les différents orateurs ont présenté leurs bilans et proposé des pistes pour les

activités à entreprendre. Greta Marat-Abyla, présidente de la juridiction des mineurs, a insisté sur la nécessaire appropriation par les différents acteurs des dispositions de la loi organique n° 003/2018 du 8 février 2019

portant Code de l'enfant en République gabonaise, d'une part, et sur la nécessité pour tous les intervenants de travailler en synergie, d'autre part, pour une plus grande efficacité dans les actions menées.

Quid du développement local?

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

DEPUIS le début du mois d'octobre écoulé, le Comité de développement du quartier Transfo Persistance (CDQ-TP) mène des actions de salubrité pour améliorer le quotidien des habitants de cette zone souvent sujette aux inondations provoquées par les crues du fossé qui jouxte leurs habitations. Sous la houlette de son président, Rodrigue Koumba, le bureau du CDQ TP a entrepris de débarrasser le fossé situé au quartier "Transfo Persistance" de toute la végétation qui l'envahit, et qui entrave la circulation des eaux, les participants n'hésitant pas à entrer dans son lit pour dessoucher les végétaux. Une opération salubre. Une initiative tendant à éradiquer les broussailles et les petits bosquets devenus des repères de braqueurs. Elle est accompagnée de messages de sensibilisation invitant les riverains, souvent coupables d'actes inciviques, à plus de responsabilité.



Photo: Sidonie Ambonguila

Désencombrement d'un canal à Port-Gentil.

Inspirés par la loi sur la décentralisation qui invite à créer des comités d'initiative et consultatifs, les CDQ, organisations communautaires de base, ont pour principal rôle de mobiliser les habitants des quartiers pour qu'ils contribuent, de manière multiforme, aux actions de développement de leurs environnements immédiats. Chaque quartier étant appelé à se doter d'un CDQ, la stratégie étudiée par la mairie devrait, à terme, conduire à un maillage de la ville par ces entités d'un type nouveau, à même d'impulser des actions de développement au plus près des populations et de leurs milieux de vie.

Franceville: don d'imprimantes photos pour la fédération Albert-Ngouamizokou

Guy MADJOUA SANGUETABA
Franceville/Gabon

DÉPUTÉ du 3^e arrondissement de Franceville depuis fin juillet 2020 – à la suite du décès de sa titulaire, Solange Odina – l'honorable Patrick Bambiri était dernièrement dans son fief politique de Masuku. Il s'agissait d'échanger, à la mairie de l'arrondissement, avec les différentes composantes du siège politique dont il est désormais le représentant au Palais Léon-Mba, siège de l'Assemblée nationale, sur un certain nombre de sujets. Comme celui ayant trait au coronavirus, et à la vaccination qui, selon lui, s'impose désormais pour faire face à la crise sanitaire liée au Covid-19. Mais avant cet échange, le parlementaire s'est rendu dans les différentes structures de base de son rayon politique. Précisément dans les 6 sections que compte la fédération Albert-



Photo: Guy MADJOUA S

Remise symbolique d'une imprimante photos par l'honorable Bambiri (g).

Ngouamizokou, en remettant à chacune une imprimante photos qui va leur faciliter l'opération d'enrôlement des nouveaux et anciens militants du PDG dans son fief politique. Un geste salué par les secrétaires de sections qui l'ont remercié en inscrivant son action dans la politique de solidarité et de partage prônée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Au sujet de la crise sanitaire qui persiste, ce fut l'occasion, une fois de plus, de mettre les uns et les autres

devant leurs responsabilités face à cette pandémie. L'honorable Bambiri a également octroyé des allocations d'études de 2 ans, à 12 jeunes issus de familles démunies du 3^e arrondissement. Des bourses qui leur permettront de poursuivre leurs études au sein du collège d'enseignement professionnel Martial-Lemboumba, dont le promoteur est un fils de l'arrondissement, Rodrigue Matokou, qui forme des jeunes dans le domaine agricole.